



Mairie – 3, place de la Mairie
74250 MARCELLAZ en FAUCIGNY
Tél. & Fax. : 04 50 31 46 95
c.c.4.rivieres@orange.fr

AFFICHAGE

Compte rendu de la réunion du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Du lundi 22 mars 2010
Mairie de MARCELLAZ en FAUCIGNY

Date de convocation	: 15 mars 2010
Nombre de délégués en exercice	: 22
Nombre de délégués présents	: 22
Nombre de délégués donnant pouvoir	: 0
Nombre de délégués votants	: 22

L'an deux mille dix le 22 mars, à dix neuf heure trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire et publique, à la Mairie de MARCELLAZ EN FAUCIGNY, sous la présidence de Monsieur Bruno FOREL Président.

Date de convocation	: 15 mars 2010
Nombre de délégués en exercice	: 22
Nombre de délégués présents	: 22
Nombre de délégués votants	: 22

Présents : Mesdames/Messieurs - BARREAU Stéphane, BOSSON Fernand, BOURDES Françoise, CAVET Pierre, CHAFFARD Christine, CHAPUIS Bernard, CHATEL Bernard, CHENEVAL Laurette, DUVAL Jean-Jacques, FOREL Bruno, GAVILLET Léon, GRIGNOLA Danielle, GRIVAZ Etienne, MAURICE DEMOURIOUX Philippe, MEYNET-CORDONNIER Max, MILESI Gérard, PELLISSIER Philippe, PERRET Gilles, PITTET Serge, RANVEL Claudine, REVUZ Daniel.

Donnant pouvoir

Absents excusés : Mesdames/Messieurs - BUCHACA Joël, CHAMBON Stéphane, LAOUFI Nadia, MAADOUNE Françoise, VUAGNOUX Daniel
PELLISSON Jean

Délégués suppléants assistant à la réunion : Mesdames/Messieurs - BOULAIS Sébastien, Mme FOLLEA Dominique, MOCOZET Laurent, PELISSON Yves, RICOTTI Pierre
M. Bernard CHAPUIS est élu secrétaire de séance.

Assiste : M. Pierre COUDURIER Trésorier de St Jeoire.

Approbation du compte-rendu du 08 mars 2010

ORDRE DU JOUR

- 1) Compte administratif 2009 – Compte de gestion 2009.

Compte administratif 2009

Le Conseil Communautaire approuve et vote le CA de l'exercice 2009 dressé par le Président Bruno FOREL selon le tableau ci-dessous.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Compte administratif principal						
Résultats reportés		870 007,40		192 289,47		1 062 296,87
Opérations de l'exercice	363 465,66	552 506,38	311 592,33	79 810,54	675 057,99	632 316,92
TOTAUX	363 465,66	1 422 513,78	311 592,33	272 100,01	675 057,99	1 694 613,79
Résultats de clôture						
Restes à réaliser			54 854,11		54 854,11	0,00
TOTAUX CUMULES	363 465,66	1 422 513,78	366 446,44	272 100,01	729 912,10	1 694 613,79
RESULTATS		1 059 048,12		-94 346,43		964 701,69

Approbation du COMPTE DE GESTION dressé par le Receveur – exercice 2009.

Le Conseil Communautaire approuve et vote le compte de gestion dressé par le receveur.

- 2) Election du nouveau bureau de la CC4R

Conformément aux engagements pris lors des discussions préalables à l'élargissement de la CC4R, le Président informe le Conseil Communautaire qu'il a présenté sa démission et celle de son bureau à M. le sous-préfet de

Bonneville. Celle-ci a été acceptée, à effet du 22 mars 2010. Le Président démissionnaire passe la parole au doyen de l'assemblée pour procéder à l'élection du nouveau bureau : M. Bernard CHATEL.

Le 08 mars 2010 le Conseil Communautaire a décidé de modification statutaire : l'article 6 se trouve modifié. M. le Président propose conformément à l'article L 5211-2 du C.G.C.T. d'élire parmi ses membres, un bureau comprenant :

- onze membres du bureau (le maire de chaque commune)

Dans l'attente de l'approbation de cette modification statutaire, par les conseils municipaux des communes membres, M. Bernard CHATEL invite le Conseil de la Communauté de Communes des Quatre Rivières à procéder à l'élection du nouveau Président conformément aux dispositions prévues par le CGCT et les statuts actuels.

Candidat à la Présidence : M. Bruno FOREL

Après le vote à bulletin secret le résultat est le suivant :

Votants : 22

Suffrages exprimés : 22

Majorité absolue : 12

Vote : Monsieur Bruno FOREL 22 Voix

Sous la présidence de Monsieur Bruno FOREL, il a été procédé dans les mêmes formes à l'élection du bureau soit 4 vice-Présidents

1^{er} Vice-président : Bernard CHATEL 21 Voix

2^{ème} Vice-président : Gilles PERRET 22 Voix

3^{ème} Vice-président : Christine CHAFFARD 22 Voix

4^{ème} Vice-président : Serge PITTET 22 Voix

Deux autres Vice-président seront élus après l'approbation des modifications statutaires par les conseils municipaux des communes membres.

3) Affectation des Résultats du compte Administratif 2009 – Budet 2010 – Vote des Taux.

AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009

Le compte administratif 2009 de la Communauté de Communes des Quatre Rivières fait apparaître :

- un excédent de clôture de : 1 059 048.12 € en section de fonctionnement.
- un déficit de clôture de : - 94 346.43 € en section d'investissement.

Soit un excédent global de : 964 701.69 €

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des membres présents, d'affecter l'excédent de la façon suivante :

- Compte 002 résultat de fonctionnement reporté : 964 701.69 €
- Comte 1068 excédent de fonctionnement capitalisé : 54 854.11

BUDGET PRIMITIF ANNÉE 2010

Vu le Code des Collectivités territoriales et notamment ses articles L 1612.1 et suivants et L 2311 à 2343.2
AYANT ENTENDU l'exposé fait par le PRÉSIDENT

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

✓ **ADOpte LE BUDGET PRIMITIF** pour l'exercice 2010 :

Section FONCTIONNEMENT	2 166 892.75 €
Section INVESTISSEMENT	1 432 364.23 €

VOTE des Taux d'impositions 2010

Pour faire suite, au débat sur l'orientation budgétaire, en réunion du 08 courant, le Président demande au Conseil Communautaire de se prononcer sur le taux de la fiscalité, selon les données de base communiquées par la Direction générale des Finances Publiques en attendant l'état 1259.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

✓ **DECIDE d'augmenter les taux, soit :**

Taxe d'habitation	1.71 %
Taxe foncière (bâti)	1.79 %
Taxe foncière (non bâti)	8.74 %

4) Création des postes administratifs nécessaires à la nouvelle structure

Comme évoqué lors de la réunion du 08 courant, la nouvelle structure de la CC4R doit se donner les moyens humains pour mener à bien ses objectifs. Monsieur le Président demande au Conseil de bien vouloir se prononcer pour la création :

- d'un poste cadre A (attaché) qui tiendrait le rôle de direction générale,
- d'un poste cadre B,
- De deux postes pour le service urbanisme constitué de deux ETP (Viuz et Fillinges) avec l'actuelle secrétaire à temps partiel de 80 %.

Et demande au Conseil l'autorisation de lancer les formalités de recrutement et d'instituer les régimes indemnitaires afférents à ceux-ci.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents,

DECIDE de créer

- un poste cadre A (attaché) qui tiendrait le rôle de direction générale,
- un poste cadre B
- deux postes pour le service urbanisme constitué de deux ETP (Viuz et Fillinges) avec l'actuelle secrétaire à temps partiel de 80 %.

CHARGE le Président des formalités de recrutement et d'instituer les régimes indemnitaires afférents à ceux-ci.

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération de ces agents et les charges sociales s'y rapportant sont inscrits au budget de la Communauté de Communes des Quatre Rivières, aux articles prévus à cet effet.

5) Renouvellement de la Commission d'Appel d'Offre d'ouverture des plis

Le président rappelle au Comité qu'il y a lieu de renouveler la Commission d'Appel d'Offres.

Sont élus :

Président : Bruno FOREL

3 Membres titulaires : Claudine RANVEL – Gérard MILESI – Bernard CHAPUIS

3 Membres suppléants : Philippe PELLISSIER – Pierre CAVET – Max MEYNET-CORDONNIER

Questions Diverses

Il est demandé :

- qu'un bulletin d'information soit élaboré pour la diffusion dans chaque commune.
- d'apporter rapidement dans les CR, les décisions prises lors des réunions.

PROCHAINE REUNION : lundi 12 avril 2010 - 19 h 30 en mairie de Marcellaz en Faucigny.

ANNULEE - devrait être reportée au 19 avril. Sera confirmée sur convocation.

Monsieur le Président, déclare la séance terminée.

Le Président,
Bruno FOREL

